

BULLETIN

de la Fédération jurassienne

de l'Association internationale des travailleurs.

Ce Bulletin paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. On s'abonne auprès de M. Alfred Andrié, monteur de boîtes, à Sonvillier
Prix de l'abonnement: 4 fr. pour un an, 2 fr. pour six mois. — Pour l'étranger, le port en sus.

SONVILLIER, 15 MARS 1873.

Extrait du procès-verbal

de la séance du Comité fédéral jurassien
du 9 mars 1873.

Le Comité fédéral n'a pas tenu de séance le 2 mars.

1. La Section de Neuchâtel demande des renseignements sur la grève des bijoutiers de Genève. — Une lettre dans ce sens est adressée par le Comité fédéral à la commission de la grève.

2. La Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève communique ses réponses pour la statistique de la Fédération; elle recommande à toutes les Sections, l'étude de la question d'organisation par corps de métier et groupes de propagande.

3. La Section de Porrentruy envoie la somme de 21 francs, en réponse à la circulaire confidentielle du Comité fédéral.

4. L'Alliance des repasseurs et remonteurs du val de St-Imier envoie la somme de trente-trois francs pour la grève des bijoutiers de Genève. La Section des graveurs et guillocheurs du val de St-Imier, les Cercles d'études sociales de St-Imier et Sonvillier, collectivement, les sommes de 16 fr. 50 pour le même cas et 16 fr. 55 en réponse à la circulaire confidentielle du Comité fédéral.

5. La Section slave de Zurich demande dix collections de l'*Almanach du Peuple*, années 1871, 1872 et 73.

6. La rédaction de la *Tagwacht*, Zurich, réclame l'échange du *Bulletin* et demande deux exemplaires de l'*Almanach du Peuple*, année 1873.

7. La Section centrale du Locle communique quelques renseignements sur le cas mentionné dans la circulaire confidentielle du Comité fédéral; elle a adressé une nouvelle circulaire aux Sections pour les engager à continuer activement les souscriptions. Cette Section a organisé des cotisations hebdomadaires pour soutenir la grève des bijoutiers de Genève.

8. La commission de la grève des bijoutiers envoie une nouvelle circulaire, faisant appel à la solidarité ouvrière pour les aider à triompher du mauvais vouloir de leurs patrons. — Un exemplaire de cette circulaire a été adressé à chaque Section.

9. Le compagnon B. Malon envoie une lettre qu'il est résolu d'insérer au *Bulletin*.

10. La rédaction d'un appel aux Sections en faveur des trois cas mentionnés ci-dessus, est approuvée, et l'insertion au *Bulletin* en est votée.

11. Il est communiqué deux lettres de la Commission fédérale espagnole siégeant à Alcoy; l'une, dont l'insertion au *Bulletin* est votée, nous donne connaissance de la réponse que la commission espagnole a faite au Conseil général de New-York,

ensuite de son vote de suspension de la Fédération jurassienne; l'autre se rattachant en partie au même fait, donne en outre des renseignements sur les Unions de métiers constituées en Espagne et qui désirent établir des relations de solidarité avec les Unions des autres pays, afin de constituer les Unions internationales; ce sont les Unions suivantes: 1^o ouvriers manufacturiers, 2^o constructeurs d'édifice, 3^o travailleurs des champs, 4^o tonneliers, 5^o chapeliers, 6^o ouvriers en peaux, 7^o ouvriers en bois fins, 8^o cordonniers, 9^o ouvriers en fer, 10^o ouvriers noographes (typographes, lithographes, etc.)

12. La rédaction d'une lettre au Congrès de la Fédération italienne qui se tiendra le 15 mars à Mirandola, est approuvée.

13. Les frais d'impression pour les deux numéros de février du *Bulletin* se montent à 94 fr. 30; cette note a été acquittée.

Le secrétaire des séances,
Paul-JUNET.

La République et l'Internationale en Espagne.

Il est bien difficile, à distance et avec les renseignements insuffisants qui nous parviennent, de porter un jugement sur la véritable nature des événements qui se passent en Espagne. Aussi aurions-nous plutôt des questions à poser que des jugements à énoncer. Ce qui paraît certain cependant, c'est que le socialisme populaire est resté étranger au mouvement qui a porté les républicains au pouvoir, et que jusqu'à présent, sauf la manifestation ouvrière de Barcelone en faveur de la diminution des heures de travail, l'Internationale n'a pris aucune part active aux événements.

Mais cette abstention de l'Internationale ne pourra pas durer éternellement. Pour peu que le mouvement des partis s'accroisse, l'Internationale ne pourra pas rester les bras croisés à regarder les ennemis du peuple se disputer le pouvoir; il vient un moment où le peuple se met de la partie aussi et où la portion du peuple déjà organisée, l'Internationale, devient le levier actif de l'action révolutionnaire.

Nous ne pouvons, *a priori*, déterminer quelle sera la marche des événements et à quel moment l'Internationale sera appelée à descendre dans l'arène; mais nous pouvons nous demander ce que, une fois le moment venu, elle aura à faire, et surtout ce que dès maintenant elle peut faire pour tirer le plus grand profit possible des circonstances.

Il existe en Espagne un parti politique fédéraliste, dont le programme est le suivant: convoquer une Constituante, chercher à y obtenir la majorité, et au moyen de cette majorité faire voter une Constitution fédéraliste qui serait imposée aux provinces. Ce parti a l'air de vouloir faire des avances à l'In-

ternationale, et ces avances sont bien reçues par la poignée de marxistes dissidents qui viennent de constituer en dehors de la Fédération espagnole, une petite Eglise sectaire et microscopique, gouvernée par une façon de Conseil fédéral siégeant à Valence. Un journal républicain-fédéral de Valence, le *Cosmopolite*, est même devenu l'organe officiel de ce semblant d'organisation. Mais nous ne pensons pas qu'en dehors de ces deux ou trois douzaines d'hommes qui forment le parti de Marx en Espagne — gens sans aveu et intrigants de bas étage, suivis par quelques ignorants aveuglés — nous ne pensons pas, disons-nous, que les républicains-fédéraux trouvent de l'écho pour leur propagande auprès des ouvriers internationaux. Ceux-ci savent trop bien, en effet, que l'autonomie des communes et des groupes ne s'octroie pas d'en haut en vertu d'une constitution élaborée par un pouvoir gouvernemental ; cette autonomie il faut la prendre, il faut qu'elle soit avant tout un fait révolutionnaire ; et une fois qu'elle existe dans les faits, par l'action directe du peuple, la fédération des communes, le pacte de solidarité s'établit sans aucune intervention de l'Etat, — car l'Etat alors a déjà cessé d'exister.

Ainsi ce serait à nos yeux une grande faute qu'une alliance entre l'Internationale et le parti des républicains-fédéralistes : non que l'Internationale ne soit pas fédéraliste, — mais son fédéralisme s'exerce de bas en haut ; il est la négation de l'Etat, des partis politiques et des assemblées constituantes ; il est l'affirmation de cette anarchie si chère aux ouvriers espagnols, c'est-à-dire de l'organisation spontanée et révolutionnaire des communes et des groupes autonomes librement fédérés.

En attendant que l'Internationale puisse essayer la réalisation de ce programme, elle fera bien, selon nous, de ne prendre aucune part aux tripotages politiques à propos des élections de la Constituante.

Mais doit-elle rester inactive ? s'il faut s'abstenir de faire le jeu de ses ennemis, faut-il s'abstenir de travailler dans l'intérêt de sa propre cause ? Non certes. Le moment est venu pour l'Internationale espagnole de déployer une énergie et une activité plus grandes que jamais. Qu'elle profite de l'effervescence générale des esprits pour faire une propagande populaire sur une vaste échelle ; qu'elle organise le prolétariat là où il n'est pas organisé encore ; qu'elle force le gouvernement à licencier l'armée et à armer le peuple ; qu'elle crée dans chaque localité des comités d'action, et que ces comités correspondent activement entre eux ; qu'elle profite de chacune des fautes du gouvernement pour détromper ceux qui auraient pu conserver cette dangereuse illusion que la république c'est l'affranchissement du peuple ; enfin que, toujours en éveil, elle se tienne prête pour toutes les circonstances, et que, si elle n'est pas encore assez forte pour faire la révolution, elle sache au moins l'être assez pour empêcher la consolidation et le fonctionnement régulier de n'importe quel gouvernement.

Voilà sans doute le programme que se sont déjà tracé nos amis espagnols. Nous croyons que, dans les traits généraux, raisonnant sur les principes qu'ils professent eux-mêmes, nous ne pouvons nous être trompés de beaucoup. Quant aux questions de détail, d'opportunité, d'exécution, c'est à ceux-là seuls qui doivent agir qu'il appartient de les trancher.

Association internationale des Travailleurs.

Fédération jurassienne.

Appel aux Sections de la Fédération.

Dans l'espace des quinze jours qui viennent de s'écouler, nous vous adressions successivement deux circulaires des bijoutiers en grève de Genève, puis une circulaire confidentielle de notre part.

Voilà trois mois que les ouvriers bijoutiers de Genève luttent avec persévérance pour l'introduction de la journée de travail de neuf heures. Ils font appel à la solidarité ouvrière. Nous avons dit maintes fois aux ouvriers genevois : « Divisés avec vous sur des questions d'organisation et de pratique politique, nous sommes frères dans la servitude économique. » Compagnons ! sachons prouver que cette affirmation n'était pas un vain mot.

Par notre circulaire confidentielle, nous faisons appel à la pratique de la solidarité envers une famille ouvrière malheureuse ; la misère est toujours profonde, n'oublions pas ces amis.

Enfin aujourd'hui le compagnon Malon nous adresse un appel déchirant en faveur de nos frères malheureux réfugiés à Londres.

La pratique de la solidarité doit nous être également sacrée pour les trois cas ; aussi invitons-nous toutes les Sections à ouvrir immédiatement une souscription permanente et générale, et à décider que le produit en sera réparti par tiers, pour chacun des trois cas.

C'est le moyen qui nous paraît le plus pratique pour venir en aide à nos frères, sans négliger ni les uns ni les autres.

Salut et solidarité !

Au nom du comité fédéral jurassien :

Le Secrétaire-correspondant,
Adhémar SCHWITZGÜEBEL.

Association internationale des Travailleurs.

Fédération jurassienne.

Aux délégués des Sections italiennes réunis
au Congrès régional de Mirandola.

Compagnons,

Dans la lutte qu'a ouverte l'autoritarisme contre l'autonomie et la libre fédération, chaque Congrès régional de l'Internationale prend une importance de plus en plus grande au point de vue de l'histoire générale de notre Association.

Nous ne saurions laisser passer le Congrès italien de Mirandola sans lui envoyer un salut fraternel et nos vœux les plus sincères pour la bonne réussite de ses travaux. La question générale de l'organisation de l'Internationale et la marche à suivre dans la lutte engagée entre les autoritaires et les anarchistes s'imposent naturellement à la délibération de tous les Congrès.

L'Internationale toute entière sait d'avance quelle est la solution que le Congrès italien donnera à la question générale. — La Fédération qui, la première, s'inspirant de la logique révolutionnaire, brisait radicalement à la conférence de Rimini avec l'autoritarisme, donnera à toute l'Internationale un nouveau et éclatant témoignage de son attachement aux principes anarchistes.

Après les Congrès de Cordoue, Bruxelles, Londres, après les déclarations des conseils fédéraux de Hollande et de Spring-street (Amérique), la période des protestations, des déclarations nous paraît devoir faire place à la période d'application.

Le Congrès italien aura l'honneur d'être le premier

à prendre des résolutions en ce sens. Nous attendons de vous, compagnons, que sur les questions du Congrès anti-autoritaire, du Congrès général, de la révision des statuts généraux, du pacte de solidarité, vous preniez l'initiative d'un mouvement général en faveur de l'application et du développement des idées qui ont été formulées depuis quelques mois par toutes les Fédérations qui veulent le maintien comme base d'organisation et d'action de l'Internationale, de l'autonomie fédérative.

Toutes les Fédérations libres accueilleront avec bonheur votre initiative et vos propositions pratiques. Après les événements qui viennent de se produire dans l'Internationale, nous osons espérer que les délibérations qui auront lieu dans les diverses Fédérations aboutiront enfin à une entente libre et volontaire, qui garantira notre Association contre de nouvelles intrigues de la part des autoritaires.

Vive l'Association internationale des Travailleurs!
Salut et solidarité !

Ainsi adopté en séance du 9 mars 1873, à Sonvillier.
Au nom et par ordre du Comité fédéral jurassien :
Le Secrétaire-correspondant,
Adhémar SCHWITZGUÉBEL.

Lettre de B. Malon.

Compagnons rédacteurs,

Veuillez, au nom de la solidarité ouvrière qui ne doit pas être un vain mot dans l'Internationale, insérer les lignes suivantes.

Deux lettres que je reçois de Londres m'apportent des détails navrants sur la position d'un certain nombre de réfugiés dans cette ville. Sans secours de personne, ils périssent lentement de misère. J'ai dit *périssent*, et pour prouver que je n'ai pas exagéré, j'extrait de l'une de ces lettres ce passage :

« Un de nos amis les plus dévoués, Streitoff (d'origine russe), ex-capitaine du 91^{me} fédéré, est mort de faim avant-hier. Depuis deux ans qu'il était ici, il ne mangeait pas la moitié du temps... Il n'a pas été le premier, il ne sera malheureusement pas le dernier ; pour moi, je regrette amèrement d'être venu dans ce pays, où l'on meurt de misère ; pourtant je ne voudrais pas périr de faim »

Celui qui m'écrit ces lignes est mécanicien-ajusteur et très bon ouvrier de son métier.

Voilà où en sont des réfugiés à Londres, car dans cette ville l'hospitalité pour les proscrits a été bien moins généreuse que parmi les compagnons de la Fédération jurassienne.

Mais constater le mal n'est pas tout. Être socialiste implique des devoirs, et ne pourriez-vous pas organiser de suite une souscription dans le *Bulletin*, dont le montant serait centralisé entre les mains de notre ami James Guillaume et envoyé de suite. C'est un acte de sauvetage à accomplir. Nous empêcherions quelques malheureux de mourir de faim. Et comme il faut faire soi-même ce qu'on demande aux autres, je vous envoie ci-joint 3 fr. et vous prie instamment d'insérer cette lettre et de recommander la souscription, car c'est pressé.

Salut et solidarité !
B. MALON.

Lettre de la Commission fédérale espagnole au Conseil général de New-York.

Fédération régionale espagnole.
Commission fédérale.

Au Conseil général de New-York.

Compagnons. Nous avons reçu le 17 courant votre lettre datée du 5 janvier 1873, par laquelle vous nous annoncez que vous avez prononcé la suspension de la Fédération jurassienne du reste de l'Association internationale des Travailleurs.

Le Conseil général, en accomplissant les résolutions prises dans le ridicule Congrès de la Haye par une majorité factice qui était bien loin d'être la représentation de l'Internationale, s'est placé par là sur une pente fatale pour la cause qu'il défend et qui le serait aussi pour l'Association internationale des Travailleurs, si l'unité de notre grande Association n'était pas fondée sur l'identité réelle des intérêts et des inspirations du prolétariat de tous les pays d'une part, et sur la fédération spontanée et absolument libre des Sections et des Fédérations de tous les pays.

Pour être logiques dans la voie funeste dans laquelle vous vous êtes engagés, vous devez suspendre au moyen d'un autre décret les Fédérations régionales d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, et un grand nombre de Sections et de Fédérations de France et des Etats-Unis, qui, d'accord avec l'Italie, après avoir accepté librement le *Pacte d'amitié, de solidarité et de défense mutuelle* formulé par le Congrès de St-Imier, se sont proclamées. — comme nous nous proclamons nous-mêmes au nom de toutes les Fédérations et Sections libres de la Fédération régionale espagnole, — pleinement solidaires de la Fédération régionale du Jura, parce qu'elle a été attaquée dans sa liberté par le prétendu gouvernement de l'Internationale élu par des gens qui n'avaient aucun droit de le nommer.

Si les travailleurs croyaient que l'unité de l'Internationale fût fondée sur l'organisation artificielle et toujours factice d'un pouvoir centralisateur quelconque, votre inqualifiable conduite serait suffisante pour diviser l'Internationale ; mais comme il n'en est pas ainsi, le peu d'ouvriers qui suivent encore l'erreur comprendront que l'institution d'un Conseil général dans l'Internationale est une violation permanente de la liberté qui doit être la base fondamentale de notre Association, parce que sans elle la solidarité n'est pas possible.

Malgré le décret de suspension fulminé contre la Fédération jurassienne, le Conseil général peut être assuré que cette Fédération continuera à être reconnue par l'immense majorité des internationaux du monde, qui considèrent cette résolution comme injuste, inopportune et en dehors des attributions de ce centre de correspondance et de statistique, transformé, grâce aux manœuvres de quelques intrigants ou ambitieux, en un pouvoir dictatorial et absolu qui n'a pas sa raison d'être, et qui, dans une association profondément démocratique comme l'Internationale, ne peut et ne doit pas être toléré.

Salut et liquidation sociale, anarchie et collectivisme !

Alcoy, 22 février 1873.

Pour la Commission fédérale,
Le Secrétaire d'extérieur :

Francisco TOMAS, maçon.

Adresse : Horno del Vidrio, 6, 3^o, Alcoy.

— 4 —

L'Internationale en Amérique

(Suite de la lettre du citoyen Hubert.)

Tous les délégués approuvèrent le jugement du président. En conséquence, usant de ma liberté, je déclarai que je votais *oui*, parce que si la protestation était adoptée, elle aurait pour résultat de chasser de nos rangs toutes les Sections américaines présentes et à venir.

Il y avait 21 délégués présents : onze ont voté *oui*, dix ont voté *non*. Par conséquent la protestation contre la Section 12 est *tablée*, c'est-à-dire mise au panier. — Dans cette même séance il fut décidé que l'heure des réunions du Conseil fédéral serait à l'avenir 3 heures après-midi, les 1^{er}, 3^e et 5^e dimanche de chaque mois.

Le 5 novembre, Sorge et Starke viennent à ma Section, pour porter plainte contre moi de ce que j'avais voté *oui*. Sorge s'érige en censeur, en arbitre souverain de la conduite de ses collègues ; Starke m'insulte, dit que j'ai trahi, etc. J'étais très malade ce jour-là, et ne me suis pas défendu avec assez d'énergie ; une partie de ma Section avait été travaillée d'avance ; bref, Sorge et Starke emportent l'affaire d'assaut, et la Section me vote un blâme pour avoir voté comme je l'avais fait. Là-dessus je donne ma démission de délégué, et le soir je vais au Conseil donner ma démission de trésorier ; le citoyen Nicholson de la Section 24, est nommé trésorier à ma place ; puis je me retire. Ce soir-là sont reçues les Sections 28, 29 et 30.

Le 12 novembre, la Section 2 apprend la vérité sur ma conduite ; elle retire son vote de blâme contre moi, et me réélit son délégué au Conseil fédéral pour la fin de l'année et pour toute l'année suivante. C'est ainsi que le 19, je rentre au Conseil fédéral, au grand étonnement de Sorge et à la satisfaction des Américains. Mais je n'étais plus trésorier ; la caisse était malheureusement entre les mains de Nicholson, le protégé de Sorge ; je dis malheureusement, on verra plus tard pourquoi.

Dans cette séance, West, délégué de la Section 12, propose de proroger de trois mois l'existence du Comité, car nos pouvoirs vont finir avec ce mois. La Section 6 propose une réunion spéciale pour s'entendre sur la formation du nouveau Conseil fédéral qui devait nous succéder le mois suivant. Sorge dit que sa Section se plaint de la Section 12, et qu'elle va de nouveau demander satisfaction. La discussion devient très orageuse, il n'y a plus moyen de s'entendre. Sorge ou Carl (j'ai oublié lequel) propose l'ajournement *sine die* du Conseil fédéral (c'est-à-dire qu'il s'ajourne indéfiniment, qu'il n'ait plus de séance). Cette proposition est appuyée. Je fais remarquer à Sorge que les dernières Sections, qui ont été reçues le jour même et qui ont payé leurs cotisations, ne vont pas être satisfaites. Il répond que tout sera transféré au nouveau Conseil. — La proposition d'ajournement *sine die*, mise aux voix, est adoptée par 19 votants contre cinq, et la séance est levée au milieu d'un grand tumulte.

Le dimanche suivant, nous voulons nous réunir plusieurs ensemble pour nous consulter sur la formation du Conseil fédéral ; mais des membres de la Section Carl et Sorge ont pris les devants ; ils di-

sent qu'ils ont loué la salle, et nous font mettre à la porte par le propriétaire. Nous nous rendons ailleurs, et nous décidons de nous réunir le 3 décembre, à 3 heures (heure officielle des séances), munis de nos mandats de délégués, au local habituel, 10th Ward Hotel, et là, de concert avec tous ceux qui se présenteraient comme nous munis de pouvoirs, de constituer le nouveau Conseil fédéral. Et maintenant, vous allez voir le coup d'Etat qu'on avait préparé contre nous.

Le 3 décembre, à 3 heures moins 20 minutes, un bon nombre de délégués, parmi lesquels j'étais, se présentent au local ; et à notre grande surprise nous y trouvons un Conseil fédéral déjà tout constitué, en notre absence et à notre insu, et siégeant ainsi qu'il suit autour de la table : Sorge pour la Section 1, Carl pour la Section 4, Starke pour la Section 5 (je dois vous faire remarquer que les Sections 4 et 5 n'étaient en réalité qu'une seule et même Section, qui avait eu l'idée de se constituer ainsi à double pour avoir deux délégués). Bolte pour la Section 16, Ruppel pour la Section 8, Devoy pour la Section 7 (c'était lui qui présidait), Filly pour la Section 11, Kaiser pour la Section 21, Speyer pour la Section 25, Mechanigan pour la Section 28, et Nicholson pour la Section 24 : en tout onze membres.

Ils eurent l'impudence de nous déclarer qu'ils étaient le Conseil fédéral, et que nous devions leur remettre nos mandats pour être acceptés ou rejetés par eux. Je leur dis que je ne les reconnaissais pas comme corps constitué, qu'ils agissaient illégalement, et qu'il n'y avait qu'une seule manière juste de procéder : c'était de déposer tous nos mandats sur la table, pour les vérifier en commun, et de ne procéder qu'après à la nomination du bureau. Ils ne voulurent pas y consentir. Nous nous trouvions au nombre de quatorze rejetés ainsi par eux ; et cependant l'un d'eux, Bolte, n'avait pas même encore reçu de Californie le mandat de sa Section, et il siégeait déjà comme secrétaire.

Le citoyen Constant leur dit qu'ils étaient des escrocs, attendu qu'ils s'étaient approprié les cotisations des Sections 29 et 30, dont les délégués étaient avec nous. Il en résulta un tumulte effroyable ; et, sur la demande d'un membre de la Section 1 nommé Delle, le propriétaire vint nous ordonner de quitter sa maison.

Nous nous rendons alors chez le citoyen Constant pour nous organiser provisoirement. Quatorze mandats sont déposés sur la table ; les Sections 6 et 13, allemandes, étaient avec nous ; puis Nicholson de la Section 24 vint se joindre à nous. Un Comité est nommé, pour inviter ceux du 10th Ward Hotel à se rallier à nous ; il devait faire rapport dans la quinzaine.

En même temps une autre commission fut nommée pour organiser une grande manifestation publique en l'honneur des martyrs de la Commune, Ferré, Bourgeois, Rossel et Crémieux.

(La suite au prochain numéro.)